

# PROCÈS-VERBAL

## RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE

Le mardi 11 juin 2024, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

**PRÉSENCES :** La Maire Nicole Somers  
Les conseillers-ère Jean-François Martel, Marie-Josée Thériault, Serge Pineault, Patrick N. Jean et Alain Martel  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et Linda Levesque Borris, greffière adjointe  
Assistance : 1 en présentiel, jusqu'à 7 en ligne

1. PENSÉE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 30.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS  
**Aucune.**

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### RÉSOLUTION 2024-115

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 14 mai 2024

### RÉSOLUTION 2024-116

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Alain Martel, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 14 mai 2024, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Réunion extraordinaire du 28 mai 2024

### RÉSOLUTION 2024-117

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 mai 2024, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

**Aucunes.**

7. FINANCES

a. Factures d'avril 2024

### RÉSOLUTION 2024-118

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que les factures du mois d'avril 2024 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	206 360,50 \$
Salaires d'avril 2024	69 917,07 \$
Compte eau et égouts	<u>10 758,66 \$</u>
Total payé en avril 2023	<u>287 036,23 \$.</u>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Circulation routière :

### RÉSOLUTION 2024-119

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'achat de 4 dispositifs afin de ralentir la circulation sur la rue Canada et la rue Mgr-Martin Est, au cout de 600 \$ chacun, soit approuvé. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- Passerelle sur la rue Martel : la passerelle sera retirée vu son état de détérioration et remplacée par un trottoir asphalté avec rambarde de métal :
  - Le Conseil recommande de vérifier auprès de la firme Englobe qui a pour mandat le projet d'amélioration de la passerelle, en vue de la possibilité d'obtenir une subvention afin d'aider à défrayer les frais des travaux ;

- Toiture de l'Hôtel de Ville :

#### RÉSOLUTION 2024-120

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la soumission de Northwest Roofers au cout de 33 375,00 \$, en vue de la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 9. SPORTS, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

##### a. Rapports mensuel du service des sports et loisirs

Le rapport mensuel de M. Maxime Cayouette, directeur des sports et loisirs, est présenté, notamment :

- Marche « Je bouge, je roule, j'apprends » : aide de deux étudiantes ;
- Camp de jour : 65 inscriptions, cette année le camp est précédé d'un service de garde ;
- Piscine municipale : 164 inscriptions, ouverture le 1er juillet, 7 sauveteurs et 6 monitrices ;
- Soccer : 84 inscriptions, 4 moniteurs ;
- Hockey Ball : 17 inscriptions, 2 groupes.

##### b. Rapport mensuel du service de la vie communautaire et du tourisme

Le rapport de Mme Céline Savard, directrice de la vie communautaire et du tourisme, est présenté, notamment :

- Fête du Canada : le 1er juillet au Parc du Centenaire ;
- Fête de l'Acadie : probabilité que la Fête de l'Acadie ait lieu au parc Query le 15 aout ;
- Affiche lumineuse : le cout de remplacement de l'écran numérique est de 32 971,00 \$ - il est recommandé d'étudier l'utilité et l'intérêt d'une enseigne lumineuse dans la ville :
  - Le Conseil recommande de ramener cet item à huis clos.

La conseillère Marie-Josée Thériault demande de ramener le rapport du directeur des sports et loisirs à huis clos.

#### 10. CORRESPONDANCE

- 1) GRC (Rapport trimestriel de janvier à mars 2024) ;
- 2) L'honorable Jennifer Wilkins, sous-ministre adjointe du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux (Proclamation de la *Loi sur la Commission de la gouvernance locale*, le 15 mai 2024) ;
- 3) L'honorable Richard Ames, ministre des Transports et Infrastructure (suivi de la lettre de la Ville relativement aux requêtes reliées à la sécurité des routes provinciales) ;
- 4) Conseil Paroissial pour les affaires économiques (carte de remerciements suite à la bonification du montant alloué pour le déblaiement de la neige pour 2025).

#### 11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 14 mai 2024. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

#### 12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Le Conseil recommande de prévoir une rencontre avec Mme Stéphanie Beaulieu, coordonnatrice en transport de la Commission des services régionaux du nord-ouest, relativement au développement des services de transport régional.

#### 13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le rapport des récentes réunions des comités internes et externes de la Directrice générale et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 avril 2024, est présenté. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

a. Asphaltage des rues – soumissions

**Soumissions reçues en vue du colmatage des rues municipales :**

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| 1) Ray's Paving          | 122 850,00 \$ plus taxes |
| 2) Northern Construction | 160 250,00 \$ plus taxes |

**RÉSOLUTION 2024-121**

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick Jean, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Ray's Paving au cout de 122 850,00 \$ plus taxes, en vue du colmatage des rues municipales pour 2024, soit approuvée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 2024-122**

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu'un montant maximal de 30 000,00 \$, puisé à même le budget prévu pour les réparations des rues municipales, soit approuvé en vue de la réparation des fissures par le contractant Topgun asphalte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Factures non payées – Services eau et égouts

**RÉSOLUTION 2024-123**

En vertu de l'article 6 de l'arrêté no 16-2021 portant sur les taux du service d'eau et d'égouts, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que le personnel du service des travaux publics procède à la fermeture du réseau de distribution d'eau chez les propriétaires de résidences/commerces dont la facture n'aura pas été acquittée en entier au mardi 18 juin 2024, 11 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15. AFFAIRES NOUVELLES

a. Bourse d'études – tirage

En vertu de la politique no 2020-38, la bourse d'études « La Quentinoise » d'une valeur de 1 000 \$ est tirée au sort parmi les quatre étudiants inscrits et éligibles. Le récipiendaire est Anthony Ouellet et, en cas de désistement, la personne substitut est Pierick Banville.

b. 1<sup>re</sup> lecture intégrale de l'amendement à l'arrêté sur le personnel cadre

**RÉSOLUTION 2024-124**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'amendement no 28-2018-03 à l'arrêté municipal relatif au personnel cadre de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en 1<sup>re</sup> lecture intégrale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

c. 2<sup>e</sup> lecture par titre de l'amendement à l'arrêté sur le personnel cadre

**RÉSOLUTION 2024-125**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Jean-François Martel que l'amendement no 28-2018-03 à l'arrêté municipal relatif au personnel cadre de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en 2<sup>e</sup> lecture par son titre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

d. 1<sup>re</sup> lecture intégrale de l'amendement à l'arrêté sur l'allumage de feux en plein air

**RÉSOLUTION 2024-126**

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault, que l'amendement no 21-2020-01 à l'arrêté municipal concernant l'allumage de feux en plein air de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en 1<sup>re</sup> lecture intégrale.

**ADOPTÉE À QUATRE VOTES POUR, UN VOTE CONTRE.**

e. 2<sup>e</sup> lecture par titre de l'amendement à l'arrêté sur l'allumage de feux en plein air

Le Conseil convient de reporter la 2<sup>e</sup> lecture de l'amendement à l'arrêté sur l'allumage de feux en plein air afin d'obtenir plus d'informations relativement à la délivrance de permis de feu.

f. Politique sur les frais de déplacements

Le Conseil recommande de procéder à la révision de la politique sur les frais de déplacements pour les élus afin de l'adapter aux prix à la consommation.

g. Code de déontologie

Cet item sera discuté à huis clos.

h. Urbanisme

**RÉSOLUTION 2024-127**

**Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'un sursis soit accordé au propriétaire du commerce sis au 207, rue Canada, afin de se conformer aux exigences du Code National du Bâtiment, relativement à l'aménagement d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16. AVIS DE MOTION

**Aucun.**

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

**Un citoyen questionne sur les réponses toujours attendues du public du sondage relativement au Plan stratégique et, concernant la tenue de la Fête de l'Acadie qui n'aura pas lieu au centre-ville. Les interrogations sont notées et seront acheminées à qui de droit.**

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

**Prochaine réunion ordinaire mensuelle : le 9 juillet 2024 à 19 h 30.**

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2024-128**

**Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2024-129**

**Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que le huis clos prenne fin.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RAPPORT DU HUIS CLOS**

SPORTS, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISMES

Rapport du Directeur des sports et loisirs

**Le Conseil recommande de vérifier auprès du Directeur des sports et loisirs, le nombre maximum de jeunes permis lors des camps d'été et au service de garde.**

Rapport de la Directrice de la vie communautaire et tourisme

**Enseigne lumineuse : Le Conseil mandate la Directrice de la vie communautaire et du tourisme et le Directeur des travaux publics, à étudier ce dossier, à savoir, l'achat ou non d'une enseigne lumineuse.**

AFFAIRES NOUVELLES

*(La Maire se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)*

Code de déontologie

**RÉSOLUTION 2024-130**

**En vertu de l'arrêté no 03-2018 définissant le code de déontologie, il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, qu'une lettre soit adressée à la Maire Nicole Somers relativement au respect de l'article 8.4 dudit arrêté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*(La Maire revient en réunion et le conseiller Patrick N. Jean se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)*

**Suite à une intervention au cours de la réunion extraordinaire du 28 mai 2024 de la part du conseiller Patrick N. Jean auprès d'un citoyen invité en délégation, le Conseil est d'avis que l'arrêté définissant le code de déontologie a été respecté puisque des excuses ont été présentées par le conseiller Jean auprès du citoyen concerné.**

*(Le conseiller Jean revient en réunion)*

**RÉSOLUTION 2024-131**

**Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

**La séance est levée à 21 h 41.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale/Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda Levesque Borris  
Greffière adjointe